

### ➤ *Domaines d'application*

Tous les générateurs de chaleur industriels fonctionnant au fioul (lourd ou résiduaire), au charbon, les incinérateurs d'ordures ménagères ou de déchets industriels dans lesquels l'encrassement est principalement constitué par **des cendres fondues et par des imbrûlés carbone.**

### ➤ *Objectifs*

Créer et entretenir sur toutes les surfaces d'échange du générateur, grâce à des **réinjections périodiques**, une pellicule de particules réactives destinées à augmenter la température de fusibilité des cendres et à oxyder les imbrûlés carbone.

Résultats :

- Les surfaces d'échange restent propres ➡ **Economies d'énergie,**
- Les pertes de charge restent stables ➡ **Longévité du matériel,**
- Les ramonages mécaniques **(vapeur, air comprimé),** ➡ **Economies d'énergie**  
(Si le générateur en est équipé) sont plus efficaces et peuvent donc être espacés
- Les arrêts pour nettoyage sont moins fréquents. ➡ **Réduction des pertes de production, frais d'entretien ...**

### ➤ *Dosages*

Les dosages sont déterminés en fonction du problème à traiter et des objectifs à atteindre.

Le dosage moyen est de 250 à 300 ppm (**2,5 à 3 kilos de DRIVEX™ 2100** pour 10 000 kilos de combustible consommé) environ.

### ➤ *Mise en œuvre*

Le réactif **DRIVEX™ 2100** doit être pulvérisé **directement dans la flamme** d'un brûleur ou au-dessus du lit de charbon ou d'ordures enflammées à l'aide de l'un des appareils mis au point par **A.I.T.- DRIVEX**. (cf *Fiches techniques « Appareils d'injection »* et *« Lances d'injection »*)

### ➤ *Caractéristiques physico-chimiques*

Le réactif **DRIVEX™ 2100** est un produit liquide de couleur rose clair (couleur non contractuelle qui peut varier suivant la provenance des matières premières), **exempt de chlorures**,

pH : 6,9.

### ➤ *Conditionnement*

Le réactif **DRIVEX™ 2100** est conditionné en :

- ☐ Fûts plastiques perdus de 220 kilos,
- ☐ Conteneurs consignés ou perdus de 1 100 kilos net.